

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES	
CC VENDÉE SÈVRE AUTIZES 12 / 15	CHOLLET Joël	BENET	
	MOREAU Yannick	DAMVIX	
	BORDET Bernard	LE MAZEAU	
	ROBIN Noël	LIEZ	
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ	
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES	
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)	
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
	CC SUD VENDÉE LITTORAL 12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
LANDAIS Bernard		CHAMPAGNÉ LES MARAIS	
MARQUIS Joseph		LE GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joël		L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud		LUCON	
GUINOT Bertrand		MOREILLES	
GANDRIEU James		STE PEXINE	
BOURNEL Paul		STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy		LA TAILLÉE (suppléant)	
LANDAIS Jean-Marie		TRIAIZE	
DAVID Laëtitia		VOUILLÉ LES MARAIS	
CC PAYS FONTENAY VENDEE 14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE	
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES	
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE	
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)	
	BIENVENU Alain	LE LANGON	
	MAROT Roger	LONGEVES	
	GUIADEFUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)	
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)	
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ		
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 05 / 10	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE	
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Totaux Délégués présents : 40/64			

Pouvoirs :

LARDY Jacky

BOUILLE COURDAULT

à M. GELOT Jean-Marie

GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. QUILLLET Pascal	Envoyé en préfecture le 07/04/2023
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. BOUILLON Dominique	Reçu en préfecture le 07/04/2023
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul	Publié le
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël	ID : 085-258501634-20230327-DELIB212023-DE
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel	
LESUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian	

Représentés : 07/64

Excusés

RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
BOISSEAU Jérémy	CHARRON
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE 2022 DELIB° N° 21 CS DU 27-03-2023

	BACS	CA 2021	CA 2022
INVESTISSEMENT	RESULTAT DE CLOTURE année n		
	Dépense 001 (besoin de financement)		32 930,52€
	Recette 001 (excédent de financement)	23 522,18€	
	SOLDE D'EXCECUTION : N-1		
	Dépense 001 (besoin de financement)		233 662,52€
	Recette 001 (excédent de financement)	210 140,34€	
	SOLDE DES RESTES A REALISER N		
	Besoin de financement		
	Excédent de financement		
	BESOIN DE FINANCEMENT MINIMUM 001		
	EXCÉDENT DE FINANCEMENT	233 662,52€	200 732,00€
FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE année n	-23 088,19€	-14 528,83€
	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE N 1 (ligne 002 du CA N	40 657,02€	17 568,83€
	RESULTAT A AFFECTER (RA)	17 568,83€	3 040,00€
	AFFECTATION EN N + 1		
	AFFECTATION EN INVESTISSEMENT (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement y compris les restes à réaliser) R 1068		
	REPORT EN FONCTIONNEMENT 002 R 002 (RA - R 1068)	17 568,83€	3 040,00€

Après avoir soumis l'affectation du résultat à l'assemblée, le vote donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB212023-DE



Délégués	Composition Assemblée	Membres présents	Votes pour	Votes Contre	Abstentions
EPCI	64	29	29	0	0
Pouvoirs			4		
Total			33	0	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Adopte l'affectation du résultat de l'exercice 2022

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER
#signature#